

## Bachelier en enseignement section 2

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D1102 AFP et stage 1.2 : s'essayer à la profession en section 2			
Ancien Code	PEDE1B12AFPS2	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB1120		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte  <b>Nathalie MICHIELS</b> (nathalie.michiels@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons  <b>Céline DOCHY</b> (dochyc@helha.be)            Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be)            Tom CALLENS (tom.callens@helha.be)            Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be)            Valérie WATTELET (valerie.wattelet@helha.be)            Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsfmf@helha.be)            Emmanuel DRUART (emmanuel.druart@helha.be)            Olivier HERBIN (olivier.herbin@helha.be)            Véronique HORVATH (horvathv@helha.be)            Vinciane BRUMAGNE (vinciane.brumagne@helha.be)            Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be)            Marie-Noëlle CORNET (marie-noelle.cornet@helha.be)            Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be)            Marie-Eve DEMEURE (demeureme@helha.be)            Julie DE PRIL (julie.depril@helha.be)            Fabienne GEURY (geuryf@helha.be)            Anne-Claire HOEBEKE (anne-claire.hoebeke@helha.be)            Anne-Sophie HALLEZ (anne-sophie.hallez@helha.be)            Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be)            Geoffrey LENOIR (geoffrey.lenoir@helha.be)            Céline MOUSSET (moussetc@helha.be)            Clémence PIRET (clemence.piret@helha.be)            Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be)            Sébastien ROCHET (sebastien.rochet@helha.be)            Patricia SOWULA (patricia.sowula@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies  <b>Kim LARSILLE</b> (kim.larsille@helha.be)            Mélissa MOLINO (molinom@helha.be)            Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be)            Pauline LAMBRECHT (pauline.lambrecht@helha.be)            David PRINCE (david.prince@helha.be)            Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut  <b>Céline DEPREZ</b> (celine.deprez@helha.be)            Anne-Sophie DESMET (anne-sophie.desmet@helha.be)            Natacha VAN MERHAEGHE (vanmerhaeghen@helha.be)</p>		

	Stéphanie PIRARD (stephanie.pirard@helha.be) Salheddine BENCHAIB (salheddine.benchaib@helha.be) Marie DUMONT (marie.dumont@helha.be)
Coefficient de pondération	70
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir le fonctionnement d'une classe, la structure d'une leçon et mettre en oeuvre des premiers gestes professionnels en développant sa réflexivité.

Cette unité a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel**

- 1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
- 1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 1.3 Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité

#### Compétence 2 **Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective**

- 2.1 Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique

#### Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession

#### Compétence 4 **Les compétences du praticien réflexif**

- 4.1 Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de/d' :

1. Décrire le fonctionnement d'une classe sur base d'observations outillées
2. Analyser les fonctionnements de classes : disposition spatiale, aménagement temporel, activités, démarches d'apprentissage, climat de classe...
3. Identifier des gestes professionnels et la structure d'une leçon
4. Confronter ses représentations à ses observations
5. Expérimenter une ou des activités, (avec ou sans pair), encadré par le MDS
6. Appliquer des gestes professionnels en co-enseignement, adopter un regard réflexif sur ces gestes
7. Maîtriser les contenus d'enseignement mobilisés dans les activités encadrées
8. Maîtriser les règles de la langue orale et écrite et adapter son registre de langue à la situation de communication ;
9. Respecter le cadre professionnel :
  - les consignes administratives ;
  - les règles déontologiques ;
  - les règles institutionnelles ...

fournies tant par la HE que par les lieux de stage.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE1B12AFPS2A AFP 1.2 : s'essayer au métier d'enseignant en section 2 150 h / 4 C

PEDE1B12AFPS2B Stage 1.2 : s'essayer au métier d'enseignant en section 2 60 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE1B12AFPS2A AFP 1.2 : s'essayer au métier d'enseignant en section 2 45

PEDE1B12AFPS2B Stage 1.2 : s'essayer au métier d'enseignant en section 2 25

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

L'évaluation certificative de cette activité d'apprentissage est réalisée lors d'une épreuve intégrée.

## **5. Cohérence pédagogique**

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier en enseignement section 2

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 1.2 : s'essayer au métier d'enseignant en section 2			
Ancien Code	14_PEDE1B12AFPS2A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB1121		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	150 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Céline DOCHY</b> (dochyc@helha.be) Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be) Tom CALLENS (tom.callens@helha.be) Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be) Valérie WATTELET (valerie.wattelet@helha.be) Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsfm@helha.be) Emmanuel DRUART (emmanuel.druart@helha.be) Olivier HERBIN (olivier.herbin@helha.be) Véronique HORVATH (horvathv@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir le fonctionnement d'une classe, la structure d'une leçon et mettre en oeuvre des premiers gestes professionnels en développant sa réflexivité.

Cette unité a également pour intention de mobiliser, de combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Les ateliers/séminaires visent plusieurs objectifs à travers la rencontre avec quatre partenaires :

- des professionnels du terrain,
- des professeurs didacticiens de la HELHa,
- la psychopédagogue
- le maître de formation professionnelle (MFP).

Les cours sont conçus comme un va-et-vient entre la théorie et la pratique basé sur l'expérience et le vécu des étudiants. Il permet également de réaliser des liens avec d'autres cours et de réinvestir ainsi les apprentissages.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même de/d' :

1. Décrire le fonctionnement d'une classe sur base d'observations outillées
2. Analyser les fonctionnements de classes : disposition spatiale, aménagement temporel, activités, démarches d'apprentissage, climat de classe...
3. Identifier des gestes professionnels et la structure d'une leçon
4. Confronter ses représentations à ses observations
5. Expérimenter une ou des activités, (avec ou sans pair), encadré par le MDS
6. Appliquer des gestes professionnels en coenseignement en adoptant un regard réflexif sur ces gestes ;
7. Maîtriser les contenus d'enseignement mobilisés dans les activités encadrées
8. Maîtriser les règles de la langue orale et écrite et adapter son registre de langue à la situation de

communication ;

9. Respecter le cadre professionnel :

- les consignes administratives ;
- les règles déontologiques ;
- les règles institutionnelles ...

fournies tant par la HE que par les lieux de stage.

>> L'objectif général des AFP/ séminaires est de décrire, sur base d'observations, des gestes professionnels, l'environnement, ... dans le but de gérer quelques activités et d'initier sa boîte à outils professionnelle.

### **3. Description des activités d'apprentissage**

#### **Contenu**

- Les démarches et outils d'observation de la classe et des gestes professionnels
- La planification de périodes de cours dans les différentes disciplines
- La structure d'une leçon
- Le coenseignement
- La réflexivité
- ...

#### **Démarches d'apprentissage**

Les AFP et les séminaires permettront d'aborder différentes pratiques et de créer des liens avec divers concepts théoriques grâce aux apports du MFP, du psychopédagogue et des didactiens.

Durant les heures de cours, il est prévu d'aider les étudiants dans la rédaction d'un second rapport d'observation axé sur les gestes professionnels ainsi que dans la rédaction de leurs préparations.

Les séances de cours se construiront autour de/d' :

- observations et d'analyses de situations d'apprentissage réelles ou simulées ;
- échanges autour de ses représentations en lien avec les gestes professionnels ;
- observations et analyses de la structure de préparations de leçon ;
- d'activités d'analyse et d'appropriation d'activités d'apprentissage existantes ;
- activités de mise en pratique de gestes professionnels au service de l'activité des élèves ;
- discussions, analyses, apports théoriques à propos d'activités vécues ;
- analyses réflexives sur les pratiques de classe.

**Les AFP et séminaires sont obligatoires et conditionnent l'accès au stage.**

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Une démarche d'évaluation formative ainsi que des moments d'auto-évaluation seront prévus.

Un accompagnement du psychopédagogue de référence tout au long du dispositif (rencontres, teams, mail, ...) sera possible, à la demande des étudiants et selon les attributions.

Des supports favorisant les différents profils d'apprentissage seront prévus.

#### **Sources et références**

- Les référentiels.
- Les programmes du Segec.
- Divers ouvrages méthodologiques et supports pédagogiques.
- Le fascicule "Préparation et programmes - mode d'emploi"
- ...

#### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Des documents de cours fournis aux étudiants.
- Power-point
- Vidéos
- Présentation d'outils pratiques liés au terrain

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

**Les AFP et séminaires sont obligatoires et conditionnent l'accès au stage.**

L'évaluation certificative de cette activité d'apprentissage est réalisée lors d'une épreuve intégrée.

Une évaluation formative continue aura lieu durant le Q2 afin de vérifier l'appropriation du canevas de leçons.

Evaluation de juin (et août):

Regard croisé grâce à la présence des deux évaluateurs (pédagogue/MFP et didacticien).

> Lors de l'examen, l'étudiant devra démontrer qu'il est capable de transférer les apports des AFP/séminaires de BLOC 1 au travers des documents présents dans son portfolio/farde (leçons, apports personnels,...)

- regard microscopique sur le portfolio/farde :

un didacticien, tiré au sort, participera à l'examen oral de fin d'année et posera des questions didactiques et méthodologiques sur la réappropriation de la leçon sélectionnée et les différents concepts vus en AFP et dans son cours.

- regard macroscopique sur le portfolio/farde :

lors de cet examen oral, le MFP ou un pédagogue rencontrera également l'étudiant afin que celui-ci puisse défendre son portfolio/farde en justifiant ses apports personnels, ses choix méthodologiques et le ré-investissement de ceux-ci dans les préparations.

Cette UE, évaluée au Q2, sera remédiable au Q3.

Néanmoins, elle ne le serait pas dans le cas où un étudiant ne se rendrait pas en stage pour une raison injustifiée, ou selon sa propre volonté.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires.

Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier en enseignement section 2

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 1.2 : s'essayer au métier d'enseignant en section 2			
Ancien Code	14_PEDE1B12AFPS2B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB1122		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<p><b>Céline DOCHY</b> (dochyc@helha.be)                      Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be)                      Vinciane BRUMAGNE (vinciane.brumagne@helha.be)                      Tom CALLENS (tom.callens@helha.be)                      Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be)                      Marie-Noëlle CORNET (marie-noelle.cornet@helha.be)                      Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be)                      Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be)                      Marie-Eve DEMEURE (demeureme@helha.be)                      Julie DE PRIL (julie.depril@helha.be)                      Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsfmf@helha.be)                      Céline DOCHY (dochyc@helha.be)                      Emmanuel DRUART (emmanuel.druart@helha.be)                      Fabienne GEURY (geuryf@helha.be)                      Olivier HERBIN (olivier.herbin@helha.be)                      Anne-Claire HOEBEKE (anne-claire.hoebeke@helha.be)                      Véronique HORVATH (horvathv@helha.be)                      Anne-Sophie HALLEZ (anne-sophie.hallez@helha.be)                      Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be)                      Geoffrey LENOIR (geoffrey.lenoir@helha.be)                      Céline MOUSSET (moussetc@helha.be)                      Clémence PIRET (clemence.piret@helha.be)                      Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be)                      Sébastien ROCHET (sebastien.rochet@helha.be)                      Patricia SOWULA (patricia.sowula@helha.be)                      Valérie WATTELET (valerie.wattelet@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir le fonctionnement d'une classe, la structure d'une leçon et mettre en oeuvre des premiers gestes professionnels en développant sa réflexivité.

Cette unité a également pour intention de mobiliser, de combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Cette unité comprend quatre partenaires : les ateliers/séminaires visent plusieurs objectifs à travers la rencontre avec

- des professionnels du terrain,
- des professeurs didacticiens de la HELHa,
- des psychopédagogues
- le maître de formation professionnelle (MFP).

Les cours sont conçus comme un va-et-vient entre la théorie et la pratique basé sur l'expérience et le vécu des

étudiants. Il permet également de réaliser des liens avec d'autres cours et de réinvestir ainsi les apprentissages.

### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même de/d' :

1. Décrire le fonctionnement d'une classe sur base d'observations outillées
2. Analyser les fonctionnements de classes : disposition spatiale, aménagement temporel, activités, démarches d'apprentissage, climat de classe...
3. Identifier des gestes professionnels et la structure d'une leçon
4. Confronter ses représentations à ses observations
5. Expérimenter une ou des activités, (avec ou sans pair), encadré par le MDS
6. Appliquer des gestes professionnels en coenseignement en adoptant un regard réflexif sur ces gestes
8. Maîtriser les règles de la langue orale et écrite et adapter son registre de langue à la situation de communication ;
9. Respecter le cadre professionnel :
  - les consignes administratives ;
  - les règles déontologiques ;
  - les règles institutionnelles ...

fournies tant par la HE que par les lieux de stage.

>> L'objectif général du stage est de décrire, sur base d'observations, des gestes professionnels, l'environnement, ... dans le but de gérer quelques activités et d'initier sa boîte à outils professionnelle.

## **3. Description des activités d'apprentissage**

### **Contenu**

- Les démarches et outils d'observation de la classe et des gestes professionnels
- La planification d'une période de cours
- La structure d'une leçon
- Le coenseignement
- La réflexivité
- ...

### **Démarches d'apprentissage**

Le stage permettra de vivre différentes pratiques et de créer des liens avec divers concepts théoriques grâce aux apports du MFP, du psychopédagogue et des didactiens.

Il sera ainsi amené à découvrir les différents modèles du co-enseignement.

**Les AFP et séminaires sont obligatoires et conditionnent l'accès au stage.**

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Une démarche d'évaluation formative ainsi que des moments d'auto-évaluation seront prévus.

Le psychopédagogue restera disponible en cas de difficultés éventuelles rencontrées lors du stage pratique. Un accompagnement tout au long du dispositif (rencontres, teams, mail, ...) pourrait être proposé au besoin, à la demande des étudiants et selon les attributions.

### **Sources et références**

- Les référentiels.
- Les programmes du Segec.
- Divers ouvrages méthodologiques et supports pédagogiques.
- Le fascicule "Préparation et programmes - mode d'emploi"
- ...

Une bibliographie plus complète sera donnée dans le cadre du cours.

De nombreuses références sont abordées et citées.

D'autres seront placées sur ConnectED en fonction des besoins et des questions des étudiants.



## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Des documents de cours fournis en début d'année aux étudiants et placés en Word sur connected. Ceux-ci seront complétés par les notes des étudiants.
- Power-point
- Vidéos
- Présentation d'outils pratiques liés au terrain

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation certificative de cette activité d'apprentissage est réalisée lors d'une épreuve intégrée.

Une évaluation formative continue aura lieu durant le Q2 afin de vérifier l'appropriation du canevas de leçons.

*Evaluation de juin (et aout) :*

Regard croisé grâce à la présence des deux évaluateurs (MFP/pédagogue et didacticien).

> Lors de l'examen, l'étudiant devra démontrer qu'il a pu transférer les apports des AFP/séminaires et des différents cours de BLOC 1 au travers des documents présents dans sa farde (leçons, apports personnels,...)

- regard microscopique sur la farde :

un didacticien, tiré au sort, participera à l'examen oral de fin d'année et posera des questions didactiques et méthodologiques sur la réappropriation de la leçon sélectionnée (en fonction du didacticien présent) et les différents concepts vus en AFP et dans son cours.

- regard macroscopique sur la farde :

lors de cet examen oral, le MFP ou un pédagogue rencontrera également l'étudiant afin que celui-ci puisse défendre sa farde en justifiant ses apports personnels, ses choix méthodologiques et le ré-investissement de ceux-ci dans les préparations.

L'UE stage et AFP de B1 est remédiable puisqu'elle s'évalue via une épreuve intégrée.

Cette UE sera évaluée au Q2 sera remédiable au Q3.

Néanmoins, elle ne le serait pas dans le cas où un étudiant ne se rendrait pas en stage pour une raison injustifiée, ou selon sa propre volonté.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires.

Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).